

# Vacances d'automne 2022

Du 24 au 28 octobre

## Les arts de rue

Vous vous sentez plutôt l'âme d'un musicien ? d'un comédien ? d'un marionnettiste ? Venez choisir l'art de rue qui vous correspond: chant, danse, cirque, street art, etc. Dès le début de semaine, le collectif « Lez'arts », viendra à la Ferme St Pol pour nous présenter un spectacle d'art de rue le mardi 25 octobre.

Toute la semaine, avec l'aide des animateurs et des animatrices, vous créez votre spectacle vivant. Une représentation sera ouverte à tous, le vendredi après-midi.

L

Du 31 octobre au 4 novembre

## Les "savanturiers"

Cette semaine, nous allons construire notre village dans l'accueil de loisirs La Ferme St Pol. Pour cela, il faudra réunir: nos connaissances, des matériaux, un esprit de groupe, et de la créativité. Attention, nous n'avons pas beaucoup de temps pour imaginer notre Taverne, notre Mairie, notre monnaie... Nous avons besoin de vrais aventurier, "aventurière" ! Les enfants de plus de 6 ans, partiront à "Tzig'âne" faire une balade avec des ânes, autour de Bourdeaux. Les plus petits iront découvrir la forêt de Saoù avec une chasse aux trésors.

## Modalités d'inscription

**Etape 1** : Si votre enfant est déjà venu à la Ferme st Pol, passez directement à l'étape 2.

Pour une première inscription : télécharger le dossier 1ère inscription et la fiche sanitaire de liaison sur le site internet de la communauté de communes et nous l'envoyer dès maintenant, par courrier ou par mail [ccpd.lafermestpol@orange.fr](mailto:ccpd.lafermestpol@orange.fr) avec la photocopie des vaccins de votre enfant et votre attestation de Quotient familiale.

**Etape 2** : envoyer votre demande par mail à compter du :

**Vendredi 7 octobre 2022 à partir de 18h00 à : [fsp.automne2022@orange.fr](mailto:fsp.automne2022@orange.fr)**

*Avant la date et l'heure indiqués aucun mail ne sera pris en compte..*

Dans le mail vous devez nous informer (pour tout les enfants !)

- Du nom et de la date de naissance du ou des enfants
- Du nom et du téléphone du ou des responsables
- De votre commune de résidence
- De l'arrêt de bus souhaité
- Les dates des semaines de vacances souhaitées

Si inscription pour deux semaines, merci d'indiquer a semaine prioritaire, l'autre sera validée si il reste des places.

· Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2022 sauf quotient supérieur à 1200 €.  
· La fiche sanitaire de liaison complété pour les enfants qui n'ont pas fréquenté la Ferme St Pol en 2022.

Attention, s'il manque des informations, l'inscription ne sera pas prise en compte

Vous recevrez un accusé de réception automatique qui attestera la bonne réception du mail.

**Etape 3** : A partir du 10 octobre au soir , vous recevrez un mail avec la facture qui attestera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due.

Si vous ne recevez aucune nouvelle : envoyer un sms au 06.73.17.95.77.

**Etape 4** : Vous devrez envoyer avant le début des vacances le paiement de la facture pour valider l'inscription de votre enfant ou le déposer dans la boîte aux lettres de la Ferme St Pol.

**Attention, si vous avez des factures en attente, celle-ci doivent être réglé pour valider l'inscription.**

*Communauté de Communes Dieulefit Bourdeau*

*8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit*

*Toute facture éditée doit être payée .*



## **Tarifs 2022 :**

En fonction du quotient familial, ce tableau vous permet de connaître le montant de votre participation. La prise en charge de la CAF ou la MSA reste à déduire de ce tarif de base. Réduction de 10% pour le 2ème enfant. Ce prix inclut les transports, les repas cuisinés sur place, les goûter et les intervenants .

Quotients Familiaux	De 0 à 565	De 565 à 900	De 901 à 1200	Au delà de 1201
Semaine du 24 au 28 octobre	47.5 €	52.5 €	58 €	63 €
Moins 10 % deuxième enfant et plus	42.75 €	47.25 €	52.20 €	57.70 €
Semaine du 31 octobre au 4 novembre	40 €	44 €	48.40 €	52.40 €
Moins 10 % deuxième enfant et plus	36 €	39.60 €	43.56 €	47.16 €

Le règlement doit être fait à l'ordre de : ALSH la ferme saint pol

### **Les inscriptions sont à la semaine uniquement.**

L'annulation de la semaine, d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle entrainera la facturation à prix coûtant.

Si l'absence est justifiée, seuls les jours de présence réels seront facturés au tarif journée. Le trop perçu sera paramétré dans notre logiciel sous forme d'avoir : pas de remboursement possible.

Pour les enfants extérieurs à la communauté de communes ou en vacances chez un membre de leur famille, ne sont pas prioritaire. Réponse le mardi 18 octobre.

**Contact : Florentine OUDOT**

**Les mardis et jeudis : 06 73 17 95 77**

**Courriel : [ccpd.lafermestpol@orange.fr](mailto:ccpd.lafermestpol@orange.fr)**

